



Contrôle des médicaments - lutte antidopage Activité mensuelle de la SETF - Août 2026 -

Au cours du mois d'**août 2026 un total de 1 694 prélèvements** ont été effectués, les contrôles suivants ont été réalisés :

- **1511 chevaux ont été prélevés** à l'issue de leur participation à une **course**.
- **18 chevaux** ont été prélevés sur les hippodromes de Cabourg le 28 août et de Salon-de-Provence le 30 août, lors **d'opérations spécifiques** au cours desquelles les chevaux sont désignés pour être **prélevés avant ou après leur participation à une épreuve**. Ces prélèvements sont effectués en complément des prélèvements réalisés habituellement à l'issue des épreuves.
- **Une opération spécifique** de prélèvements pour la recherche de **bicarbonate** a été organisée sur l'hippodrome de Cabourg le 18 août. Lors de cette opération **15 chevaux ont été prélevés**. Tous les résultats se sont révélés négatifs.
- **54** chevaux ont été prélevés lors d'épreuves de **qualification**.
- **83** chevaux ont été prélevés lors de **contrôles à l'entraînement** dans **23 établissements différents**.
- **13** prélèvements ont été effectués sur des poulains dans le cadre des contrôles à l'élevage.

Au 11 septembre 2026, parmi ces **1 694** prélèvements effectués en août, 4 substances prohibées de catégorie I ont été mises en évidence.

Les décisions des Commissaires de la SETF relatives à la détection de 2 substances prohibées de catégorie I déclarées en juillet 2026 ont été publiées au [bulletin de la SETF N°36](#) du 3 septembre 2026.